

*Les voies de formations professionnelles et préprofessionnelles
en valais*



Solutions transitoires : Préparation à l'entrée en formation professionnelle

	Préapprentissage professionnel (PAP)	Préapprentissage d'intégration plus (PAI +)	Semestre de motivation (SeMo)	Cours d'intégration
Cours	<ul style="list-style-type: none"> • 1 ou 2 jours de cours de renforcement scolaire et de culture générale ; • 1 ou 2 jours de cours professionnels en tant qu'auditeur en apprentissage ; • 3 jours de stage pratique en entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 jours par semaine de formation en école professionnelle • 2 jours par semaine de stage pratique en entreprise 	2 jours par semaine	4 jours par semaine de formation théorique dans une école professionnelle
Public Cible	Formation destinée à des élèves sans contrat d'apprentissage, inscrits dans une école professionnelle. Renforcement scolaire et/ou besoin de réorientation en vue d'une formation initiale.	Formation destinée à un public migrant ayant un besoin de renforcement scolaire et linguistique.	Jeunes faisant preuve d'autonomie dans leurs recherches de place d'apprentissage et dont l'orientation professionnelle est plus ou moins définie.	Jeunes de l'étranger dont le but est de faciliter l'intégration sociale
Condition d'admission	Avoir un projet professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Etre au bénéfice d'un permis de séjour F, B ou C • Avoir un niveau de français A1 à l'écrit et A2 à l'oral • Etre âgé de 15 à 35 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre âgé de 15 à 25 ans • Etre sans formation professionnelle achevée et rechercher une solution pour son avenir professionnel • Etre au chômage 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre au bénéfice d'un permis de séjour • N'avoir pas ou peu suivi de scolarité en français • Etre âgé de 15 à 21 ans
Durée	1 année	1 année	9 mois maximale	En fonction du niveau scolaire, 1 année ou plus
Enseignement		<ul style="list-style-type: none"> • Langue et communication • Société • Connaissances professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en atelier • Tests scolaires et appui en mathématiques, français et culture générale • Cours spécifiques • Recherche et orientation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de français
Débouché	Formation professionnelle initiale de 2, 3 ou 4 ans	Formation professionnelle initiale de 2, 3 ou 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Formation professionnelle initiale de 2, 3 ou 4 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation professionnelle initiale de 2, 3 ou 4 ans

Apprentissage : Attestation fédéral de formation professionnelle (AFP) et Certificat fédéral de capacité (CFC)

	AFP	CFC			
	Apprentissage en 2 ans	Apprentissage classique	Apprentissage raccourci	Admission à l'examen final	Validation des acquis de l'expériences (VAE)
Cours	<ul style="list-style-type: none"> 1 jour par semaine de formation théorique dans une école professionnelle 4 jours par semaine de formation pratique en entreprise Cours interentreprises 	<ul style="list-style-type: none"> 1 à 2 jours par semaine de formation théorique dans une école professionnelle 3 à 4 jours par semaine de formation pratique en entreprise Cours interentreprises 		Admission à la procédure de qualification sans effectuer une formation formelle	Faire reconnaître son expérience professionnelle, via un bilan de compétences sans effectuer une formation formelle
Condition d'admission	<ul style="list-style-type: none"> Scolarité obligatoire achevé Avoir 15 ans révolus Capacité d'apprendre une profession sur le plan pratique et sur le plan théorique Conclusion d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice autorisée 			Au moins 5 années d'expérience professionnelle (à 100 % ou au prorata) dont en général 3 ans dans la profession visée	
Durée	2 ans	3 ou 4 ans selon la profession choisie	2 ou 3 ans selon la profession choisie	En principe 1 année	Variable en fonction du niveau de compétence et de qualité d'expérience de chaque candidat
Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Branches professionnelles selon l'ordonnance sur la formation et le plan de formation Culture Générale 			Des cours théoriques et pratiques permettant de se préparer à l'examen final sont proposés	Des compléments de formation sont disponibles pour toutes les compétences non validées
Titre	Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)	Certificat fédéral de capacité (CFC)		Certificat fédéral de capacité (CFC)	

Maturités professionnelles

	Maturité professionnelle durant l'apprentissage (MP1)	Maturité professionnelle post-CFC (MP2)
Objectif	Approfondir la culture générale afin d'accéder aux filières de formations proposées par les HES	
Cours	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en parallèle à un apprentissage classique • 1 jour de cours théorique supplémentaires par semaine • Economie et Service, type « Economie » 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours de cours par semaine pour les formations à plein temps • Jours et horaires des cours variables en fonction des écoles professionnelles pour la formation à temps partiel • Français en emploi sur 2 ans possible pour l'orientation à l'EPCA à Sion
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> • Scolarité obligatoire achevée • Avoir 15 ans révolus • Avoir signé un contrat d'apprentissage • Remplir les conditions prescrites par l'ordonnance cantonale sur l'organisation de la maturité professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre titulaire d'un certificat fédéral de capacité • Remplir les conditions prescrites par l'ordonnance cantonale sur l'organisation de la maturité professionnelle
Durée	3 ou 4 ans selon la profession choisie	<ul style="list-style-type: none"> • 1 année à temps plein • 2 ans à temps partiel
Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Domaine fondamental : Français / Allemand / Anglais / Mathématique • Domaine spécifique selon l'ordonnance de la maturité professionnelle • Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques / selon l'ordonnance de la maturité professionnelle ainsi qu'une autre branche • Travail interdisciplinaire 	
Titre	Certificat fédéral de maturité professionnelle	